

# ➤ ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL (ASS)



## LA FORMATION

### Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat Assistant de Service Social (DEASS) est un diplôme de niveau II

### Durée de la formation :

- La formation d'Assistante(e) de Service Social se réalise sur 36 mois

### Rythme de l'alternance :

- L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec des temps de formation en institut

### Nombre d'heures théoriques :

- 1 740 heures théoriques

### Pré-requis :

- Etre âgé de moins de 30 ans ou bénéficier d'une RQTH
- Avoir réussi les épreuves d'admission.



## LE METIER

L'Assistant de service social vient en aide à des individus, à des familles ou à des groupes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

Pour ce faire, il écoute, soutient, accompagne, conseille ou oriente les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

Son travail repose sur la notion de relation d'aide et sur une méthode précise lui permettant de recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation, d'analyser la demande, d'établir un plan d'action et d'évaluer le résultat de ses interventions.

### MISSIONS ET OBJECTIFS :

- L'assistant de service social a une mission d'accueil, d'information, d'évaluation et d'orientation des situations des personnes qu'il est amené à rencontrer dans l'exercice de ses fonctions.
- Il joue un rôle d'interface entre la personne aidée et les différentes institutions. Il se doit de travailler en réseau
- Ses connaissances doivent être variées et régulièrement mises à jour. Comme beaucoup de travailleurs sociaux, l'assistant de service social a ainsi une culture

professionnelle « ouverte » qui lui permet d'envisager la globalité de la situation des personnes qu'il rencontre.

### L'ASS PEUT EXERCER :

- Les collectivités locales (départements et communes)
- L'Etat
- Les établissements publics (hôpitaux, centres hospitaliers, ...)
- Les organismes de protection sociale (caisses de retraite, CPAM, CAF, ...)
- Les associations du secteur sanitaire et social...

## **DIPLÔME D'ÉTAT ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL**

**LE CFA PSS NORMANDIE** (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

### **L'APPRENTISSAGE**

 **PUBLIC VISÉ**  
moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**  
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme.

 **DÉFINITION**  
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT).  
Peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**  
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat\*:

|            | Moins de 18 ans | 18 à 20 ans | 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
|------------|-----------------|-------------|-------------|----------------|
| 1ère année | 27 %            | 43 %        | 53 %        | 100 %          |
| 2ème année | 39 %            | 51 %        | 61 %        | 100 %          |
| 3ème année | 55 %            | 67 %        | 78 %        | 100 %          |

(\* Aides financières supplémentaires, consulter le CFA PSS)

### **LIEUX DE FORMATION**

#### **IRFSS**

5 Rue du Gué de Gesnes  
61000 ALENÇON  
Tél : 02 33 31 67 00  
[www.irfss-normandie.croix-rouge.fr](http://www.irfss-normandie.croix-rouge.fr)



#### **IRTS NORMANDIE CAEN**

11 Rue Guyon de Guercheville  
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR  
Tél : 02 31 54 42 00  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)



Nous consulter pour connaître d'autres lieux de formation éventuels

### **MODALITES D'INSCRIPTION**

#### **3 étapes à suivre**

##### **01 • INSCRIPTION AU CFA PSS**

Inscription en ligne sur notre site internet :  
[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)

##### **02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES**

Pour passer les sélections.

##### **03 • PARTICIPATION AUX ATELIERS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR**

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)

### **CONTACT**



Parc Athéna-Immeuble PASEO  
12 Rue Ferdinand Buisson  
14280 SAINT CONTEST  
Tél : 02 31 53 98 38

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)